



# KELOÙ an Ti Kêr



## Le mot du Maire

Cela fait maintenant 9 mois que vous avez élu une nouvelle équipe municipale pour conduire la commune.

Il était temps de publier le journal communal qui a été complètement revu depuis les derniers numéros. Nouvelle présentation, nouvelle mise en page, mais vous y retrouverez sensiblement les mêmes informations (compte-rendu des Conseils municipaux, activités des associations, agendas...) avec de nouvelles rubriques.

Il permettra de présenter les projets importants que le Conseil municipal décidera de mener à bien, comme la construction d'une nouvelle cantine à l'école ou la mise en place d'un circuit de découverte du patrimoine dans le bourg. Vous y découvrirez également les projets de la Communauté de communes du Yeun Elez.

En ce début d'année 2015, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Yves-Claude Guillou  
Maire

### Voeux de la municipalité à la population :

16 janvier à 18h30 à la salle polyvalente

## Actualités du territoire

### Territoire de la communauté de communes du Yeun Elez : création d'un ESPACE DE VIE SOCIALE (E.V.S.)

L'association EPAL «Evasion en Pays d'Accueil et de Loisirs», partenaire de la communauté de communes du Yeun Elez (animations enfance-jeunesse) a reçu, en juin 2011, l'attribution de l'agrément d'Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocations Familiales du Finistère.

Un espace de vie sociale est un lieu dans lequel les habitants peuvent se retrouver, partager, échanger et contribuer à son développement par leurs participations.

C'est également un lieu où peuvent se partager les savoirs et savoirs faire de chacun. Cet espace, c'est pour et avec les habitants qu'il se construit. C'est un espace où chacun peut trouver sa place (enfants, seniors, parents, adultes, adolescents...).

L'espace de vie sociale du Yeun Elez propose notamment aux habitants de participer à un «café papothé» pour partager un moment convivial, déguster un café ou un thé, discuter, s'échanger des bons plans, des recettes, se rencontrer. Les cafés papothé sont organisés dans chaque commune du Yeun, à tour de rôle, environ tous les 15 jours.

C'est dans ce cadre que Céline Couloigner (EPAL) a animé, le 24 septembre, à la bibliothèque de Saint Rivoal, un Café papothé. Quatorze personnes se sont attablées autour d'une tasse de café ou de thé et de petits gâteaux. Il est prévu d'organiser un nouveau rendez-vous à Saint Rivoal, le 25 mars 2015, toujours à la bibliothèque. L'entrée est libre et gratuite.

MT

### Repas des anciens le 26 octobre 2014 à l'Auberge du Menez



## Sommaire

- 3 L'équipe municipale
- 4 Conseils municipaux
- 11 Projets municipaux

- 14 Dossier
- 17 Témoignage
- 18 Rencontre

- 20 Vie associative
- 23 Patrimoine
- 24-25 Loisirs / Agenda

## Le conseil municipal

Yves Claude Guillou  
Maire

Jean Yves Jacq  
1<sup>er</sup> adjoint

Annick Louboutin  
2<sup>ème</sup> adjointe

Hervé Quéré  
3<sup>ème</sup> adjoint

Jacqueline Bronnec

Gérard Cadiou

Dominique Ducassé

Michel Le Signor

Catherine L'Haridon

Laurent Rannou

Mickaël Toullec

### Travaux :

**Compétences : bâtiments, voirie, eau, assainissement**  
Yves Claude Guillou, Annick Louboutin, Catherine l'Haridon, Dominique Ducassé, Hervé Quéré, Jean Yves Jacq, Gérard Cadiou

### Ecole :

**Compétences : vie scolaire et péri-scolaire**  
Yves Claude Guillou, Hervé Quéré, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, Jacqueline Bronnec

### Vie associative :

**Compétences : relations avec les associations communales**  
Yves Claude Guillou, Mickaël Toullec, Hervé Quéré, Laurent Rannou

### Aide sociale :

**Compétences : banque alimentaire**  
Jacqueline Bronnec, Jean Yves Jacq, Annick Louboutin

### Sentiers et cadre de vie :

**Compétences : randonnée, aménagement, urbanisme**  
Yves Claude Guillou, Hervé Quéré, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, Dominique Ducassé, Gérard Cadiou, Annick Louboutin, Michel Le Signor

### Information et communication :

**Compétences : bulletin municipal, site Internet**  
Yves Claude Guillou, Hervé Quéré, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, Michel le Signor

## Les commissions

**Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.**

Les élus ont décidé de créer 8 commissions municipales :

### Finances :

**Compétences : élaboration du budget**  
Yves Claude Guillou, Jean Yves Jacq, Annick Louboutin, Hervé Quéré, Mickaël Toullec

### Appels d'offre :

**Compétences : marchés publics, sélection des entreprises**  
Titulaires : Yves Claude Guillou, Michel Le Signor, Jean Yves Jacq, Catherine L'Haridon  
Suppléants : Annick louboutin, Dominique Ducassé, Laurent Rannou

### Vous souhaitez participer à la vie de la commune ?

Le conseil municipal a décidé d'ouvrir certaines commissions aux habitants de Saint Rivoal :

Les commissions « école » et « vie associative » sont ouvertes aux personnes concernées par ces thématiques (respectivement les parents d'élèves et les membres d'association).

Les commissions « sentiers et cadre de vie » et « information-communication » sont ouvertes aux habitants. Si vous souhaitez participer à ces commissions, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie.

MT

## Conseil municipal du 4 avril 2014

En tant que doyen des élus, Michel Le Signor a la responsabilité de présider le conseil municipal jusqu'à l'élection du maire. Il fait un discours dans lequel il précise notamment qu'il souhaite que le conseil municipal communique avec la population, fasse participer les bonnes volontés et que l'information circule entre les élus.

### Election du maire

Michel Le Signor procède à l'élection du maire. Yves-Claude Guillou est le seul candidat. Il rappelle que c'est son 5ème mandat. Il est élu : 10 bulletins favorables et 1 blanc.

### Election des adjoints

Yves-Claude Guillou propose qu'il y ait 3 adjoints. Afin de voter en connaissance de cause, Mickaël Toullec souhaite que les candidats se présentent et qu'ils expriment leurs motivations pour devenir adjoint.

Yves-Claude Guillou propose que Jean-Yves Jacq soit le premier adjoint. Ce dernier se présente : c'est son 6ème mandat, il est élu à Saint Rivoal depuis 31 ans. Il souhaite être délégué communautaire et suivre les dossiers qu'il connaît. Il est élu : 9 bulletins favorables et 2 blancs.

Yves-Claude Guillou propose qu'Annick Louboutin soit la deuxième adjointe. Elle se présente : c'est son 4ème mandat, elle souhaite se présenter pour remplacer les agents absents et propose d'être déléguée à l'ADMR, au SIVOM et au Pays d'accueil. Elle est élue : 6 bulletins favorables et 5 blancs.

Yves-Claude Guillou propose que Hervé Quéré soit le troisième adjoint. Il se présente : c'est son 2ème mandat, il a un intérêt pour la commune depuis longtemps et il propose d'apporter ses compétences (gestion de projets, rédaction, informatique, etc.). Il est élu : 9 bulletins favorables et 2 blancs.

MT

## Conseil municipal du 18 avril 2014

### Indemnités du maire et des adjoints

Les règles sont fixées suivant le nombre d'habitants :

- Pour Saint Rivoal, les maximums autorisés sont :
- Pour le maire : 17 % du forfait de base (qui est de 3801,46€)
- Pour les adjoints : 6,6 % du forfait de base
- Pour les conseillers : 6 % du forfait de base

Le conseil vote à l'unanimité les décisions suivantes :

- Pour le maire : 16 % du forfait de base, soit 600,24€ brut/mois
- Pour les adjoints : 5,6 % du forfait de base, soit 212,89€ brut/mois
- Pour une conseillère : 4 % du forfait de base, soit 152,08€ brut/mois

Cette répartition permet de ne pas augmenter l'enveloppe globale des indemnités et d'indemniser Jacqueline Bronnec pour le suivi du gîte d'étape et du personnel de garderie et de cantine.

### Délégations

Le maire fait appel aux élus volontaires pour devenir délégués des structures suivantes :

#### **Syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) de la région de Pleyben** (voirie, gestion des ordures ménagères)

Délégués : Yves Claude Guillou, Annick Louboutin

Suppléants : Dominique Ducassé, Jean Yves Jacq

#### **Syndicat Départemental de l'Énergie et d'équipement du Finistère (SDEF)**

Délégués : Yves Claude Guillou, Michel le Signor

Suppléants : Annick Louboutin, Laurent Rannou

#### **Parc naturel régional d'Armorique (PNRA)**

Délégué : Yves Claude Guillou

Suppléant : Hervé Quéré

#### **Communes du patrimoine rural de Bretagne (CPRB)**

Délégués : Laurent Rannou, Michel le Signor

Suppléants : Mickaël Toullec, Yves Claude Guillou

#### **Aide à domicile en milieu rural (ADMR)**

Délégués : Yves Claude Guillou, Annick Louboutin

## **Commission locale d'information (CLI) de l'installation nucléaire de base des Monts d'Arrée [Brennilis]**

Délégué : Hervé Quéré

### **Conseil d'école :**

Délégués : Yves Claude Guillou, Hervé Quéré

Michel Le Signor souhaite que les conseillers qui assistent à une réunion à l'extérieur de la commune en fassent un compte-rendu pour les autres membres du conseil. Sur une suggestion de Mickaël Toullec, la personne qui a assisté à la réunion pourrait simplement transmettre en pièce jointe le compte-rendu officiel fait par l'organisme en question. Hervé Quéré suggère aussi de faire un petit résumé personnel avec les points importants pour le site Internet de la mairie. Un lien pourra être mis vers le document officiel. D'autres conseillers se contenteraient des comptes-rendus de la presse.

### **Commissions**

Les élus décident de créer 8 commissions municipales : finances, appels d'offre, travaux, école, vie associative, aide sociale, sentiers-cadre de vie et information-communication. Les élus se répartissent dans ces différentes commissions (voir page 3 du bulletin)

Certaines commissions sont ouvertes aux habitants de la commune ou à des personnes impliquées dans les projets : école, sentiers-cadre de vie, information-communication, vie associative

Mickaël Toullec suggère par ailleurs d'organiser une réunion avec les différents acteurs économiques de la commune (agriculteurs, artisans, entrepreneurs, etc.) pour échanger et étudier de possibles collaborations. Une première rencontre pourrait être organisée avec les agriculteurs.

### **Code général des collectivités territoriales**

Il s'agit de déléguer au maire certaines compétences qui permettent de simplifier les opérations courantes. Yves Claude Guillou en fait la liste. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **Cession de terrain**

Il s'agit de céder, pour 1€ symbolique, quelques mètres carrés à Marie Françoise Boucher qui a un projet de rénovation à Penn-ar-Gêr. Tous les frais sont à la charge de l'acquéreur. Accord du conseil à l'unanimité.

### **Titularisation de Marianne Brusq**

Le maire informe le conseil que Marianne Brusq (agent municipal) a l'ancienneté et les compétences nécessaires pour devenir titulaire de son poste.

### **Questions diverses**

Mickaël Toullec demande au maire quelle est la procédure pour convoquer une commission. Yves Claude Guillou répond que c'est le maire qui juge de l'opportunité de le faire.

Michel Le Signor s'informe de la réponse à faire à Bénédicte le Penn suite aux problèmes d'inondation de sa maison. Yves Claude Guillou lit la lettre qui a été transmise à la mairie et informe qu'un muret sera élevé à l'endroit voulu pour limiter les risques, la commune ne pouvant pas techniquement faire plus. Il appartient aussi à l'intéressée de mettre en œuvre quelques mesures de protection.

HQ

# **Conseil municipal du 4 juin 2014**

### **Présentation des budgets**

A la demande des nouveaux élus, les budgets adoptés par la précédente mandature sont présentés et expliqués par le maire. Il présente les budgets suivants : recettes et dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement du CCAS, du service d'eau, de l'assainissement, du lotissement. Les autres budgets seront vus lors d'une prochaine séance.

### **Référent sécurité routière**

Ce référent sera l'interlocuteur de la commune auprès des services de sécurité et de la gendarmerie. Hervé Quéré s'est proposé pour assumer cette fonction.

### **Tarifs cantine et garderie**

Le conseil décide de conserver les mêmes tarifs pour l'année à venir.

### **Subventions aux associations**

Seules les subventions qui ont fait l'objet d'une demande écrite motivée ont été prises en considération.

Les demandes qui ne sont pas encore parvenues seront analysées, après leur réception, lors des prochaines séances du conseil municipal.

Collège François Manac'h	75 €	EHPAD Pleyben	50 €
Skol diwan	50 €	Association « Leur ar C'hornec »	200 €
FNACA de Brasparts /Saint Rivoal	15 €	Association « La saint Hubert »	150 €
ADMR Brasparts	150 €	Association KROAZHENT	500 €
DDEN	15 €	Vivre dans les monts d'Arrée	20 €
ADAPEI	15 €	Association des Maires du Finistère	53,07 €
Croix Rouge Carhaix	15 €	Comité de développement du pays de Châteaulin	11 €
Solidarité Paysans	30 €		
Musik an Arvorig	15 €	Secours catholique	15 €
Kerguenaouët vras « Peyben »	20 €	Secours populaire	15 €
Ireo dynamique de Formation	25 €	Fest noz ar C'harter	150 €
Bibliothèque municipale	300 €	Asso ordis libres de l'Arrée	30 €

### Questions diverses

Dans le cadre de la libéralisation des prix de l'énergie prévue en 2015 et 2016, le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère) propose à la mairie d'adhérer à un groupement de communes dans le but de négocier le prix de l'énergie auprès des fournisseurs. Accord du conseil pour adhérer à ce groupement.

Le conseil communautaire accepte d'ouvrir ses 7 commissions internes aux conseillers municipaux (avec une priorité pour les conseillers communautaires). Un courriel sera envoyé à chaque conseiller municipal pour lui permettre de s'inscrire à la (les) commissions de son choix.

MLS - LR

## Conseil municipal du 20 juin 2014

### Élection du délégué de la commune et des ses suppléants pour l'élection sénatoriale

Délégué : Yves Claude Guillou, maire

Suppléants : Jean Yves Jacq, Annick Louboutin, Hervé Quéré

### Présentation des Temps d'Activités Périscolaires

Hervé Quéré montre le projet tel qu'il sera présenté au conseil d'école du 23 juin 2014. Il sera à expédier à l'Inspection d'Académie qui transmettra au préfet, à la Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et à la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Il présente également les documents suivants :

- Un planning d'activités pour le premier trimestre 2014-2015 ;
- Une estimation des dépenses et subventions engagées par ce projet jusqu'à la fin de l'année civile 2014.

HQ

## Conseil municipal du 5 septembre 2014

### Extension de l'école :

La commune a en projet la construction d'une nouvelle cantine pour un accueil maximum de 50 rationnaires.

Afin de procéder au choix du maître d'oeuvre, la commune a consulté 3 architectes pour leur demander un devis. Cette demande comporte :

- une tranche ferme : diagnostic de l'existant et étude de faisabilité
- une tranche conditionnelle : maîtrise d'oeuvre

Les 3 architectes se sont déplacés à Saint Rivoal et ont rencontré le maire et un ou deux adjoints.

Leurs propositions sont les suivantes :

Architecte	Tranche ferme	Tranche conditionnelle
Christian Jallais	1250 €	7,90 % du montant des travaux
Atelier 3 architectes (Boris Carlach)	2730 €	8,60 % du montant des travaux
Léïla Henry et B.E. Dilasser	3000 € + 1680€	10,24 % du montant des travaux

Mickaël Toullec souhaite savoir quelle était la demande précise de la mairie : y- a-t'il eu un cahier des charges ? Qu'est-ce qui est inclus dans le diagnostic prévu ?

Réponse : le maire répond qu'il s'agit de faire un diagnostic du bâtiment existant. Il n'est pas prévu d'étude thermique.

Mickaël Toullec demande si une réflexion sur le mode de chauffage est engagée.

Réponse : pas pour l'instant mais ce sera étudié.

Mickaël Toullec évoque la possibilité d'adhérer au « conseil en énergie partagé (CEP) » de l'Alecob (agence locale de l'énergie du Pays COB) : 1€ par habitant et par an.

Réponse : Le maire précise que la communauté de communes adhère déjà à l'ALECOB. Mickaël Toullec rappelle que ce n'est pas la même chose que le conseil en énergie partagé. Une discussion s'engage. Il est convenu de vérifier et de clarifier les possibilités d'adhésion au Conseil en énergie partagé. Ce sujet sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

Mickaël Toullec souhaite savoir si ce projet prend en compte la demande des enseignants d'agrandir la salle de classe des grands, évoquée en conseil d'école.

Réponse : le maire précise que le fait de créer un bureau pour la direction dans la cantine actuelle permettra de dégager la pièce d'en haut qui sert à cet office actuellement. La cloison pourrait être, en partie au moins, ouverte pour allonger la classe ou créer un coin de travail personnalisé.

Michel Le Signor lit un document qu'il a rédigé : il regrette la méthode employée pour mener ce projet, sans concertation avec les conseillers municipaux. Il déplore l'absence d'échanges et s'interroge sur le rôle des commissions.

Réponse : le maire précise que le conseil municipal n'est pas le lieu pour étaler ses états d'âme. Il clôt la discussion et demande aux conseillers de voter sur le choix de l'architecte. Le maire propose de choisir Christian Jallais. Laurent Rannou précise qu'il s'abstient car il n'a pas suffisamment connaissance des éléments nécessaires pour pouvoir choisir l'un ou l'autre des architectes.

#### **Vote sur le choix de l'architecte :**

- 8 avis favorable

- 3 abstentions

Le conseil municipal a choisi Christian Jallais.

#### **Subventions aux associations**

2 associations ont fait des demandes de subventions. Le maire propose de reprendre les mêmes montants que l'année dernière : Kan Ar Bobl : 150 € - APE : 1100 €

Le montant des subventions est validé à l'unanimité.

#### **Adhésion à l'Ecomusée des Monts d'Arrée**

Au dernier conseil d'administration de l'Ecomusée, la personne qui avait été mandatée par le conseil municipal de Commana pour les représenter n'avait pas été prévenue ; la commune n'était pas adhérente et la personne ne l'était pas non plus à titre personnel. Pour éviter ce genre de situation, il a été décidé de recommander aux mairies concernées par l'avenir de l'Ecomusée (Commana, Sizun et Botmeur) d'adhérer à l'association (16€) et de désigner un représentant au conseil d'administration.

En effet, le Conseil général veut créer un GIP et le statut de l'association «Les amis de l'Ecomusée», gérant actuel de l'Ecomusée, sera amené à être modifié.

L'adhésion est validée à l'unanimité.

Délégué : Hervé Quéré

Suppléant : Yves-Claude Guillou

#### **Fonctionnement de la cantine**

Pour l'instant, il y a 33 élèves qui mangent à la cantine. Il est donc toujours possible de ne garder qu'un seul service. Vu le nombre d'élèves prévu en janvier (40), la cantine risque de devenir trop petite. Il faudra peut-être prévoir 2 services.

## Questions diverses

### Informations générales :

- Bretagne Magazine : le maire a été sollicité par ce magazine pour faire un article sur le patrimoine.
- Les notaires demandent à la mairie de soutenir financièrement la profession : les élus s'interrogent sur la nécessité d'aider les notaires. Le conseil vote un refus de soutenir les notaires.

### Aménagements paysagers :

- Parterre devant la bibliothèque : le maire a demandé un devis à la pépiniériste de Sizun pour la plantation de fleurs. Laurent Rannou trouve que la proposition faite par la pépiniériste est trop fournie en plantes. Il va faire une autre proposition.
- Allée devant la bibliothèque : Yves-Claude Guillou a demandé un devis pour l'enherber. Les élus échangent sur les différents procédés possibles.
- Création d'un chemin piétonnier entre la salle des fêtes et le lotissement : le maire a demandé un devis pour l'achat de poteaux en bois. Mickaël Toullec pense que ce serait bien de profiter de ces travaux pour créer un aménagement routier afin de réduire la vitesse des véhicules venant de Saint Cadou. Des élus demandent à ce que ce soit discuté en commission «sentiers et cadre de vie ».
- Hervé Quéré signale que des voitures se garent de temps à autre sous la halle ouverte de la salle des fêtes. Le constat en a été fait par plusieurs personnes. Ceci pourrait, à l'occasion, être gênant pour d'autres activités utilisant cette salle. Le maire propose d'y mettre un panneau «Stationnement interdit».

### Utilisation et nettoyage des locaux communaux :

Annick Louboutin dénonce l'absence de rangement (chaises, autel) après l'utilisation de l'église par une association pour des concerts.

Mickaël Toullec rappelle que le problème des saletés dans les salles municipales est régulièrement évoqué par quelques élus lors des discussions au conseil mais qu'il n'est toujours pas résolu ; il demande que les conditions d'utilisation des salles municipales soient clarifiées afin de résoudre le problème. Des échanges s'engagent sur les différentes solutions possibles : l'idée d'une caution est évoquée mais Yves-Claude Guillou précise qu'il est difficile de contrôler les salles quand elles sont occupées par deux associations le même week end. En outre, lors d'un précédent mandat, un système de caution a été mis en place mais ce n'était pas une réussite.

Il est donc convenu que, lors de la location de locaux communaux, la mairie rappellera aux associations, par courrier, qu'ils doivent nettoyer la salle après l'avoir utilisée. Si l'état des locaux n'est pas satisfaisant, les associations seront obligées de revenir nettoyer ou de payer le ménage réalisé par la commune.

### Nettoyage des fenêtres de l'église :

Annick Louboutin évoque le problème de la saleté des fenêtres de l'église qui est une propriété communale. Il est proposé de créer un petit groupe de travail pour nettoyer les fenêtres.

### CAT / ESAT :

De nouveaux habitants devraient s'y installer fin septembre. Le maire regrette de ne pas être tenu informé par l'association « les papillons blancs », propriétaire des locaux.

MT

## Conseil municipal du 14 novembre 2014

### Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le maire fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie qui est en cours au crédit agricole (150 000€). Le renouvellement de la ligne de trésorerie consiste à renflouer le budget.

Délibération à l'unanimité des membres présents pour le renouvellement de cette ligne pour un montant de 100 000€ auprès du crédit agricole.

### Travaux école

Monsieur le Maire nous informe que l'architecte Mr Christian Jallais a effectué une étude de faisabilité suivant les critères transmis par la mairie (accueil de 40 enfants à la cantine).

Le bureau d'étude thermique Dilasser a transmis un devis pour une étude thermique : 2300€.

L'Alecob (Agence locale de l'énergie du Pays Centre Ouest Bretagne) va aider la mairie à monter le dossier de demande de subvention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à faire les demandes de subventions auprès des différents organismes, lorsque le projet sera chiffré.

## Indemnités des percepteurs

Monsieur le maire propose d'autoriser le versement de l'indemnité de conseil et de budget à Mr Guy Eparvier, percepteur du centre de Pleyben (actuellement absent pour raisons de santé, et remplacé par Mr Thierry Rolland, percepteur du centre de Carhaix). Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser cette indemnité à :

Mr Guy Eparvier (du 1er janvier au 31 août 2014) au taux maximum.

Mr Thierry Rolland (du 1er septembre au 31 décembre 2014) au taux de 50%.

## Adhésion à l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de l'Aulne (Epaga)

La communauté de communes du Yeun Elez a délibéré le 10 juillet 2014 pour demander l'adhésion au syndicat mixte EPAGA, au titre du collège des communes et communautés de communes; avant de valider cette adhésion, la sous-préfecture demande aux communes de la communauté de communes de délibérer pour approuver l'adhésion de la communauté de communes du Yeun Elez à l'EPAGA. Le conseil, à l'unanimité, est favorable à l'adhésion à l'EPAGA.

## Questions diverses

Michel le Signor remet en séance une proposition de motion pour la demande d'ouverture d'un débat public concernant le projet de centrale électrique à cycle combiné gaz à Landivisiau (CCCG). Le sujet étant très complexe, il est convenu d'en reparler au prochain conseil municipal.

Fleurissement de l'espace devant la bibliothèque : les plants et fleurs sont au dépôt communal. Laurent et quelques bénévoles se chargent de faire ces plantations.

JYJ

# Conseil municipal du 9 décembre 2014

## Tarifs communaux :

### Location de la salle :

La question de l'état des lieux de la salle, avant la location et après la location, est évoquée par plusieurs conseillers. La caution laissée doit être dissuasive. Actuellement, la secrétaire de mairie passe voir les lieux le lundi matin. Mickaël Toulecc demande qu'un horaire soit fixé pour les états des lieux et que ce soit inscrit dans une convention. Une convention d'occupation, fixant les devoirs du locataire de la salle, devra être signée au moment de la remise des clés. Il reste le problème de 2 locations successives sur le même weekend à des personnes ou des groupes différents. Si c'est le cas, un membre du conseil municipal sera d'astreinte pour faire l'état des lieux.

Location de la salle				
Associations				
Types d'associations	activité non rémunératrice		activité rémunératrice	
	2014	2015	2014	2015
Associations Communales	0 €	0 €	80 €	80 €
Associations CC Yeun-Elez	10 €	10 €	/	100 €
Associations hors CC Yeun-Elez	80 €	80 €	160 €	160 €
Particuliers				
Types de particuliers	1 jour		Forfait week end	
	2014	2015	2014	2015
Habitants de la commune	61 €	61 €	90 €	90 €
Personnes hors commune	205 €	220 €	310 €	320 €
Matériels				
Types de matériels	2014	2015		
Verres	12 €	12 €		
Chèque de caution salle	/	457 €		
Chèque de caution ménage	/	152 €		

## Eau et assainissement :

Yves-Claude Guillou précise que l'abonnement est élevé à Saint-Rivoal. Cela est justifié par le fait que :

- la population est assez faible par rapport à la grandeur du territoire à desservir ;
- il y a beaucoup de résidences secondaires qui consomment peu ;
- le service est assez coûteux du fait de l'entretien des pompes ;
- il y a besoin de provisionner pour faire face aux dépenses futures.

Mickaël Toullec demande pourquoi le tarif est dégressif (plus on consomme, moins on paye). Le maire explique que ceci est principalement fait pour aider les exploitations agricoles.

Le maire rappelle aussi que, désormais, le compteur est installé à l'extérieur de la maison quand des travaux sont exécutés.

## Location du gîte :

Jean Yves Jacq demande que les entreprises qui louent le gîte d'étape pour des réunions en journée payent un peu plus cher qu'actuellement.

EAU		2014	2015
Abonnement		68,00 €	68,00 €
Consommation / le m <sup>3</sup>	Entre 0 et 300 m <sup>3</sup>	0,76 €	0,76 €
	Entre 301 et 500 m <sup>3</sup>	0,41 €	0,41 €
	Plus de 501 m <sup>3</sup>	0,22 €	0,22 €
branchement (jusqu'à 10m)		473,00 €	473,00 €
Changement de compteur cassé		prix coûtant	prix coûtant
ASSAINISSEMENT		2014	2015
Abonnement		68,00 €	68,00 €
consommation / le m <sup>3</sup>		0,76 €	0,76 €
branchement (jusqu'à 10m)		600,00 €	700,00 €

Location du gîte	2014	2015
nuitée	13,00 €	14,00 €
10h à 14h	26,00 €	26,00 €
Location pour réunion d'entreprises de 9h à 17h	/	100,00 €
drap plat	3,00 €	3,00 €
Pâture	2,25 €	2,30 €

## Travaux école :

La commission « travaux » a reçu messieurs Jallais, architecte, et Dilasser, bureau d'études thermiques, pour procéder au dépôt d'un avant-projet sommaire. Le but de ce document est de permettre une estimation du coût des travaux de façon à lancer les demandes des subventions.

## Motion sur la centrale électrique à cycle combiné gaz de Landivisiau :

Lors du précédent conseil municipal, Michel Le Signor avait fait une proposition de motion sur la centrale électrique à cycle combiné gaz de Landivisiau. Après discussion sur la formule appropriée, le maire propose la motion suivante : « Le conseil municipal de Saint-Rivoal, réuni en séance ordinaire, le 9 décembre 2014, demande l'ouverture d'un débat public préalable au projet d'installation d'une centrale électrique à cycle combiné gaz (CCCG) à Landivisiau et la réactualisation des données du Pacte électrique breton. »

Le conseil adopte la motion avec 9 voix pour et 2 voix contre.

## Questions diverses :

### Qualité de l'eau potable :

Michel Le Signor cite un article publié sur le site internet de la revue « Que choisir » au sujet des teneurs en aluminium de l'eau de consommation de Saint-Rivoal. Ce site place le réseau de Kergombou en excédent par rapport à la norme. Le seuil admis est de 200 microgrammes (µg) par litre. L'eau de Kergombou est parfois au-dessus. Michel le Signor s'inquiète des incidences de cette teneur en aluminium sur la santé, même à des teneurs inférieures à ces 200µg. Il demande ce que la commune compte faire pour y remédier.

Le maire explique que ces teneurs sont très variables. Elles varient notamment en fonction du pH de l'eau. Comme le maërl est ajouté périodiquement pour corriger l'acidité, il se peut que cela joue sur la composition chimique de l'eau. L'entretien du réseau n'a pas toujours été parfait non plus du fait de l'incapacité partielle de l'employé communal dans le passé. Il explique qu'il serait souhaitable de demander une analyse à la source par un laboratoire indépendant. Hervé Quéré demande si le contrôleur pourrait prélever l'eau ailleurs qu'au robinet du cimetière.

### Nid de frelons :

Gérard Cadiou signale qu'il y a un nid de frelons asiatiques quelque part dans la vallée de Kergombou. Le maire explique que si une personne repère le nid, il faut qu'elle signale le problème en mairie qui appellera les services compétents.

### Animation de l'association « Communes du patrimoine rural de Bretagne » :

Laurent Rannou fait part de la proposition de l'association Communes du patrimoine rural de Bretagne d'organiser une animation dans toutes les communes adhérentes, le premier week-end de juillet. Il propose que les thèmes retenus à Saint-Rivoal soient le jardin et le sentier de patrimoine.

Jean Yves Jacq et le maire parlent du fonctionnement d'une centrale d'achat choisie par la com-com du Yeun-Elez. Annick Louboutin évoque les problèmes de stationnement le long de la route de Bodenna le weekend précédent le conseil.

# Les Temps d'activités périscolaires

**Les Temps d'activités périscolaires (TAP) trouvent leur origine dans la décision du gouvernement de diminuer la durée de la journée de classe sans réduire le nombre global d'heures d'enseignement par an. En effet, les chrono-biologistes ont souvent alerté les pouvoirs publics sur les difficultés de concentration des élèves à certaines heures de la journée ou après une durée de travail excessive. Il était donc obligatoire de passer à une répartition des horaires de classe sur 5 jours à partir de la rentrée de septembre 2014 (9 demi-journées pour être plus précis). A Saint-Rivoal, comme dans de nombreuses communes, il a été choisi de travailler le mercredi matin.**

Dans notre commune, la journée de classe normale se termine donc à 15h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Que proposer aux enfants après, alors que la plupart des parents travaillent et ne peuvent pas venir chercher leurs enfants à ce moment ? Comment profiter de ce temps pour apporter, dans un contexte récréatif, une sensibilisation à certaines activités culturelles, artistiques ou sportives ?

Les TAP (temps d'activités périscolaires) et les APC (activités pédagogiques complémentaires) répondent à ces questions. Chaque semaine, il est proposé 3 heures de TAP et une heure d'APC. Ces activités ne sont pas obligatoires et il faut s'inscrire. Concrètement, à Saint-Rivoal, la plupart des enfants sont inscrits à toutes les activités et restent donc jusqu'à 16h30 à l'école ou dans les salles disponibles pour les recevoir.

## Qui s'occupe des enfants dans ce créneau horaire ?

Pour les APC, le lundi, ce sont les instituteurs. Ils ont choisi des activités de langage couplés à des jeux de société, de l'informatique pour les plus grands ou encore de la peinture pour les petits.

Pour les TAP, les mardi, jeudi et vendredi, la mairie a fait appel à des associations œuvrant dans les loisirs (EPAL, ADDES,) ou la culture (L'Écomusée, Musik an Arvorig) mais aussi à des artisans qui ont un savoir-faire particulier à transmettre (sérigraphie, gravure, etc...). Le personnel communal participe aussi à l'encadrement du groupe des petits. En début d'année, les petits ont donc fait de la sérigraphie avec Solène, du chant avec Katell, des arts plastiques avec Florence. De même, les grands ont travaillé sur différentes matières avec Catherine, ont pratiqué des activités nature avec Laurent et des jeux bretons avec David.

## Comment sont financées ces prestations ?

Pour faciliter le changement, l'État accorde un fond d'amorçage de 50€ par élève et par an. D'autre part, la commune a déposé un dossier à la CAF (caisse d'allocations familiales) pour être agréée comme ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). Ceci donne droit à une prestation de 0,50€ par heure d'activité et par élève. La communauté de commune du Yeun Elez interviendra aussi sur le plan financier. L'association des parents d'élèves pourra contribuer ponctuellement à l'achat de petites fournitures. Normalement, ces aides devraient courir sur 2 ans mais la commune pourra déjà en faire un bilan en fin d'année scolaire. Après, il est difficile d'avoir une visibilité, car de nombreux facteurs sont en jeu : l'aide de l'État, le regroupement possible des communautés de communes, etc.... Cependant, au niveau du territoire de la communauté de communes, on peut noter que l'expérience a pris une bonne tournure, à tel point que l'on commence déjà à envisager les années suivantes. Aux dernières nouvelles, le premier ministre vient aussi de promettre aux maires de France que les aides de l'État seront pérennisées.



Solène Le Gal



Katell Cloarec



Florence Richard



Catherine Guen



Laurent Rannou



David Corre

# Le sentier du patrimoine

La commune a été labellisé « Commune du patrimoine rural de Bretagne » le 21 avril 2012. D'autres communes du secteur comme Commana, La Feuillée ou Lopérec possèdent aussi ce label ; Le but de l'association qui gère ces dénominations est de faire connaître le patrimoine des communes rurales de Bretagne (voir encadré). Une des actions recommandées par le cahier des charges de ce label est la réalisation d'un circuit de visite. Celui de Saint Rivoal est en cours de réalisation.

Le « petit » patrimoine est souvent oublié des guides et pourtant c'est celui qui traduit le plus fidèlement la vie des habitants dans le passé : comment évoquer la vie d'autrefois sans parler des lavoirs, des fours, des maisons ?

C'est pourquoi le cahier des charges de ce label recommande la réalisation d'un circuit de visite qui permette de documenter et de comprendre les différents aspects d'un élément du patrimoine : l'architecture, l'utilisation des matériaux, les techniques de construction et, dans le cas de Saint-Rivoal, la vie d'un bourg des Monts d'Arrée. Les éléments recueillis peuvent concerner un passé proche encore connu des habitants ou plus lointain quand ils s'agit d'archives datant de près de 500 ans.

Pour le sentier de Saint Rivoal, les plans ont été tracés et la mairie étudie en ce moment la mise en place d'une signalétique : ce seront des panneaux carrés assez discrets d'une douzaine de centimètres de côté portés par un poteau ou simplement vissés sur une pierre quand c'est possible. Ils comporteront le nom du site en français et en breton, un numéro de 1 à 17 et un qrcode.

Vous pourrez vous procurer à la mairie ou dans les commerces un petit guide de visite pour la somme de 2€. A défaut, les habitués du numérique auront la possibilité de suivre le chemin sur leur smartphone en utilisant simplement les qr codes gravés sur les panneaux. Nous avons prévu également un circuit pour personnes à mobilité réduite car le circuit normal comporte des passages très pentus (par exemple, le long du cimetière) et des chemins de terre en bas du bourg.

La question que se pose tout contribuable de la commune : combien ça va coûter ? En fait, le projet est soutenu par la communauté des communes du Yeun Elez à hauteur de 10 000€. Donc, pas de souci de ce côté.

Sans attendre la sortie du guide de visite en début d'année 2015, vous pouvez déjà expérimenter le trajet en vous rendant sur le site Internet de la mairie : <http://mairie-st-rivoal.fr/spip.php?article102>

Il est encore possible d'ajouter ou de modifier des documents sur ce site si vous avez des idées à nous soumettre.

HQ



## Association des Communes du Patrimoine Rural de BRETAGNE

C'est un réseau qui regroupe 38 communes de toute la région Bretagne dont les objectifs sont :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine ;
- Animer par la mise en place de circuit d'interprétation ;
- Promouvoir les activités nouvelles pour favoriser le développement économique, touristique, culturel.

L'association décerne un label pour une période de 5 ans. A la fin de celle-ci, une commission décide du renouvellement de l'attribution de celui-ci. Chaque commune se voit attribuer une note. Les nouveaux critères d'appréciation sont les suivants :

- 60 % des maisons de bourg doivent être éligibles ;
- 40 % des maisons dans les villages doivent être éligibles.

Pour animer le réseau en 2015, l'association propose et motive les communes adhérentes à mettre en place une journée d'animation le premier week-end de Juillet.

Ce label permet d'obtenir des aides pour des projets de restauration de bâtiments anciens, suivant des méthodes traditionnelles, aussi bien à caractère public que privé. Une condition cependant, il faut que le bâtiment soit reconnu comme intéressant sur le plan architectural.

LR



# Projet de nouvelle cantine scolaire

Comme vous le savez, cela fait maintenant 31 ans que l'école publique primaire de Saint-Rivoal est devenue bilingue (français / breton). Cela a permis de conserver cette école, de maintenir de la vie et de l'animation dans notre petite commune et également de voir l'arrivée de nouveaux habitants et des constructions nouvelles. Depuis quelques années, les effectifs scolaires sont en nette augmentation (41 élèves cette année).



La cantine scolaire est devenue trop petite et ne peut accueillir convenablement les enfants.

Après consultation, nous avons choisi un architecte (M. Christian Jallais de Huelgoat) pour faire une étude de faisabilité. Cette étude en partie terminée, nous avons décidé d'engager le projet de construction d'une nouvelle cantine derrière le bâtiment actuel. Nous avons en même temps décidé de changer le système de chauffage, en grande partie électrique, par une chaudière à granulés

bois qui pourra également chauffer la Mairie.

Actuellement, nous procédons à une estimation du coût des travaux afin de procéder aux demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil général et du Conseil régional.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure de l'avancement du projet.

YCG

# Chantier participatif de plantation

La nouvelle équipe municipale souhaite organiser des chantiers participatifs afin que des habitants volontaires puissent prendre part aux projets communaux. C'est dans ce cadre que la municipalité a organisé les 19 et 26 novembre derniers un chantier participatif de plantation d'arbustes ayant pour but d'embellir les abords de la bibliothèque et le talus longeant le lotissement communal. D'autres chantiers participatifs seront organisés en 2015.

Plusieurs habitants et élus se sont donc retrouvés, bêche à la main, pour réaliser les travaux. L'équipe municipale tient à remercier toutes les personnes ayant participé, avec une mention particulière pour les enfants qui sont venus lors de la première demi-journée.

Une seconde série de plants sera mise en place courant janvier; toute personne qui souhaite se joindre à l'équipe sera la bienvenue (Vous pourrez vous renseigner à la mairie début Janvier).



LR

## Visites et échanges d'expériences avec BRUDED

Nous estimons qu'il est intéressant et enrichissant de découvrir les expériences menées par d'autres communes. En effet, avant de se lancer dans un projet (construction, aménagement, etc.), il est souvent judicieux de visiter des réalisations analogues et de rencontrer ceux qui les ont portées, pour échanger sur leurs idées et leurs pratiques. Le réseau BRUDED (voir encadré) organise des visites, dont l'objectif est de partager les démarches et de montrer que des réalisations concrètes, prenant en compte le développement durable de manière globale, sont possibles, y compris avec un budget limité. C'est pourquoi une délégation de Saint Rivoal a été à Trémargat en juin et à Laniscat et Motreff en octobre.

### Trémargat : embellissement du bourg et café associatif

Une délégation de 5 personnes de Saint Rivoal dont 4 élus s'est rendue à Trémargat mercredi 25 juin à l'invitation de BRUDED.

La délégation de Saint Rivoal était très intéressée de savoir comment la Commune de Trémargat avait réalisé un chantier d'embellissement du centre bourg avec un très petit budget de 10 000 €.

Notre délégation, ainsi que des délégations de 2 autres communes de Bretagne, ont été reçus par des élus de la commune, le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor qui a participé à cette aventure et des permanents de l'association BRUDED.

Trémargat est une petite commune des Côtes d'Armor d'environ 190 habitants et d'une superficie de 1390 hectares. Il y a 15 fermes en circuit court et vente directe, une entreprise de chanvre bio, un restaurateur traiteur bio, un café cabaret et épicerie en gestion associative, quelques artisans dont un potier, un ostéopathe. Il n'y a plus d'école.

Selon le dire des élus, ce qui caractérise les habitants c'est la solidarité, le lien social et le faire ensemble. Ceci est peut-être dû à l'éloignement des grands axes routiers, au fait que la terre est pauvre...

A bien des égards notre commune de Saint Rivoal y ressemble beaucoup tant par sa superficie, sa surface agricole, sa population, ses acteurs économiques.

Avant de parler de ce chantier proprement dit, il est intéressant de regarder comment s'organise la vie municipale. L'originalité de la commune, c'est que les équipes municipales doivent se renouveler de manière importante à chaque mandat, maire compris. En général, ce renouvellement fait suite à quelques réunions publiques. A l'issue de ces rencontres se dégage un consensus pour des travaux à effectuer pendant la mandature. Ainsi se met en place une équipe municipale qui aura en charge de gérer la commune au quotidien et aussi de mettre en œuvre les travaux qui ont été choisis.

C'est ainsi qu'a été décidé le chantier de rénovation du



centre bourg. La nouvelle équipe municipale, après avoir établi le budget communal, a décidé de consacrer 10 000 € en tout et pour tout à ce projet.

Sachant que la réalisation d'une étude paysagère par un cabinet spécialisé aurait permis de recevoir des subventions, mais que le coût de cette étude, malgré les subventions n'aurait pas permis ensuite de réaliser les travaux, l'équipe municipale a proposé de transformer la place en faisant appel aux volontés et compétences locales. Le projet a été pensé de manière participative, avec l'appui du CAUE, pour être à la fois durable et simple, afin que les travaux soient réalisables par les habitants.

Avant les travaux, le bourg présentait une grande place bitumée autorisant les voitures de circuler en tous sens. Joutant cette place, la commune possède une réserve foncière cachée derrière une haie. C'est cet ensemble qui a fait l'objet de l'embellissement. Les axes de circulation ont été redéfinis, le centre de la place a été défoncé pour permettre l'implantation de chênes sur des parterres avec des plantes vivaces et des arbustes. Tout autour, une pelouse rase a été semée sur un sol constitué de graviers. Cette solution permet aux eaux pluviales de pénétrer très facilement le sol évitant ainsi les ravinements. La haie bordant la route départementale a été supprimée agrandissant ainsi la perspective de la place. Des gros piquets de châtaigniers sont implantés pour matérialiser les espaces de circulation.

Pendant deux hivers et printemps, des dizaines de personnes de tous âges ont participé à ce chantier collectif. Les agriculteurs avec leur matériel. D'autres avec pelles, pioches, et râteaux pour réaliser les aménagements paysagers. Une tonnelle en bois avec toiture végétalisée a été construite par un groupe de jeunes, en face du café.

L'ensemble de ces travaux n'a pas dépassé le budget alloué de 10 000 €.

Pour compenser ses petits moyens financiers, la commune fait régulièrement appel à la population pour réaliser tout ou partie des travaux de projets communaux. C'est ainsi qu'il y a quelques années, l'ancienne mairie a été transformée pour devenir la salle des associations avec l'aide de nombreux bénévoles.

Pour soutenir le développement économique et créer du lien social, la commune a fait le choix au milieu des années 90 d'acquiescer le « Trémargad Café » qui aujourd'hui est géré par une association.

Ce café associatif a essaimé vers un local attenant en créant une épicerie associative.

Actuellement ces deux structures emploient chacune 2 salariés à mi-temps, elles ont chacune un chiffre d'affaires d'environ 75 000 € selon les infos des élus qui nous ont reçus.



#### Présentation du restaurant

Dans un tout autre domaine, Trémargat a choisi « Enercoop » comme nouveau fournisseur d'électricité. Enercoop est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui fournit uniquement une électricité produite par des énergies renouvelables. Ce choix a été dicté par leur volonté de participer à un mouvement de réappropriation des questions énergétiques par les citoyens. Le coût supplémentaire des factures d'électricité est estimé à 500 € par an pour la commune, compensé par une légère augmentation du tarif de location de la salle polyvalente.

La délégation de Saint Rivoal est rentrée avec en tête de possibles projets, mais... y a-t'il chez nous cette forte volonté collective ? Les prochaines années y répondront.

MLS

#### Qu'est-ce que BRUDED ?

Bruded (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un développement durable) est une association née en 2005 qui réunit 120 communes rurales de Bretagne et de Loire-Atlantique qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire. C'est un réseau de partage et de mutualisation d'expériences qui met l'accent sur la convivialité et les échanges entre élus, pour partager les enjeux de l'aménagement durable. Ce sont «des élus qui parlent aux élus».

Le réseau propose des activités régulières telles que des visites pour découvrir sur le terrain des réalisations concrètes ou des rencontres pour travailler en petit groupe et améliorer ses propres projets.

Lors de l'élaboration d'un projet, une commune peut également bénéficier d'un accompagnement individuel par les chargés de mission de BRUDED.

MT

### Laniscat et Motreff : gestion des espaces verts et embellissement du bourg

Le vendredi 10 octobre 2014, une délégation de Saint Rivoal (3 personnes dont 2 élus) a participé, à l'invitation de BRUDED, à une visite sur la gestion des espaces verts en zéro phytosanitaire et l'embellissement des bourgs par végétalisation. La visite se déroulait sur les communes de Laniscat (22) et de Motreff (29). Une vingtaine de personnes (élus et agents) de 8 communes bretonnes étaient présentes.

#### A Laniscat, suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires :

La visite a été conduite par Joël Chevalier, maire, accompagné par l'un des deux agents des services techniques de la commune. Laniscat est une commune de 830 habitants qui s'étend sur 2221 ha.



En 2001, après son élection d'adjoint au maire, Joël Chevalier a constaté que «le pulvérisateur était le matériel le plus utilisé sur la commune et que l'agent municipal en

utilisait davantage que ce qui était écrit sur la notice.» Il a demandé à l'agent technique de diminuer les quantités de produits phytosanitaires utilisés. Il n'y est pas parvenu car « ce n'est pas facile de faire changer les habitudes ». Lors du départ en retraite de cet agent, la mairie a diffusé une offre d'emploi stipulant notamment la condition de recrutement suivante : « être sensible à l'environnement. » Le Maire précise : « Une fois que ce nouvel employé motivé a été recruté, la situation a évolué. »

Un 2<sup>ème</sup> employé a ensuite été recruté. Cet agent, ancien agriculteur a rapidement été convaincu par la méthode et l'objectif de la mairie. Environ 60% du temps de travail des deux agents est réservé à l'entretien des espaces verts.

En 2010, la commune décide d'arrêter définitivement l'achat de produits phytosanitaires pour limiter la pollution et pour faire des économies financières.

Pour effectuer le désherbage, la commune utilise différentes méthodes :

- Paillage des espaces fleuris : actuellement, le paillage est souvent minéral, mais il sera de plus en plus souvent réalisé avec des copeaux de bois. L'achat de deux broyeurs est en effet prévu au niveau communautaire. Ils vont également construire une plateforme de stockage où les collectivités et les particuliers pourront déposer leurs déchets verts. Un dossier de financement est en cours, avec des aides possibles de l'Agence de l'eau et du Conseil Général.
- Utilisation d'un pousse-pousse (vélo-binette). C'est un appareil simple, fabriqué par un des deux agents, composé d'un cadre de vélo et d'une binette. La lame devant pouvoir s'enfoncer dans le sol, il est adapté au désherbage des surfaces sablées et gravillonnées (exemple : cimetières, autour des églises, etc.).



En 2013, la commune a été récompensée par le Trophée « Zéro phyto » remis par la Région Bretagne, avec un prix spécial du jury pour l'invention du pousse-pousse.

Joël Chevalier a fini la visite par une présentation de l'aménagement paysager réalisé autour de deux bâtiments communaux. Le maire ajoute : «c'était important de poursuivre notre action d'embellissement par le fleurissement du centre-bourg, car il participe au bien-être des habitants et au bon accueil des visiteurs». Afin de réduire les coûts de fleurissement de la commune, les deux employés produisent eux-mêmes une partie des plants dans des serres partagées avec la commune voisine.

### A Motreff, végétalisation du centre bourg :

Motreff est une commune de 750 habitants, qui s'étend sur 22 km<sup>2</sup>. Notre délégation a été reçue par Daniel Caillarec, premier adjoint et président du pays Centre Ouest Bretagne (COB).

Cela fait trois mandats que la municipalité travaille sur l'aménagement du bourg pour le rendre plus fonctionnel et plus agréable à vivre. Cet engagement s'est traduit par la création d'un plan local d'urbanisme (PLU) incluant un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Ils travaillent désormais sur la création d'un éco-quartier.

Daniel Caillarec précise que «le PADD a été un élément fondateur pour la commune. C'est lui qui nous a permis de fixer nos objectifs en termes de développement durable, qui ont ensuite été repris dans l'ensemble de nos actions.» La commune a ainsi végétalisé ses espaces publics, dans une démarche globale de reconquête et d'embellissement du centre bourg : «Le végétal apporte de la vie, il est chaleureux et valorise le minéral.»

Par exemple, la place devant l'église a bénéficié d'un aménagement paysager : murets en pierre réalisés par des agents de la communauté de communes et végétalisation par un employé municipal. Grâce à ce travail, la commune fait partie des «Villes et villages fleuris» depuis deux ans.



Depuis quelques années, la commune s'est aussi engagée vers le « zéro phyto ». Pour éviter l'utilisation de pesticides, la commune privilégie le paillage des espaces fleuris et l'ajout de plantes couvre sols. Seuls le cimetière et le terrain de foot sont encore traités chimiquement. Daniel Caillarec précise que la commune «avance à son rythme.»

MT

# Un exercice de sécurité à la centrale de Brennilis

**Les délégués à la CLI (Comité local d'information piloté par le Conseil Général) étaient invités à assister à un exercice de sécurité à la centrale nucléaire des Monts d'Arrée qui est actuellement en cours de déconstruction.**

Bien qu'elle ne fonctionne plus depuis 1985, beaucoup de gens y travaillent encore et notamment les équipes chargées, en ce moment, de découper les bouteilles des échangeurs de chaleur. Le but de l'exercice est de voir ce qui se passe quand une alerte est lancée : cette fois, c'est un accident corporel avec début d'incendie dans le grand cylindre blanc qui sert de couvercle au réacteur et que l'on aperçoit de loin quand on circule autour du Yeun Elez.

Le rendez-vous était à 8 heures à l'entrée de la centrale. Deux membres de la CLI étaient invités. Après un bon moment d'attente à la barrière et un contrôle d'identité, il s'avère que je serai tout seul.

Un responsable du site vient me chercher et me guider dans ce lieu où je n'ai été qu'une fois dans ma vie il y a plus de 40 ans, à l'époque où la centrale était en activité.

On me fait enfiler la tenue habituelle des visites de chantier : casque, souliers de sécurité, chasuble fluo. Commence alors un temps d'attente dans le local de commandement : il s'agit d'attendre l'appel au secours de l'équipe au travail.

8H50, un témoin appelle. Les talkie-walkies fonctionnent : il faut évacuer l'ER (enceinte réacteur), il y a de la fumée dans un local et un membre du personnel a fait une chute grave en évacuant les lieux par les escaliers. Nous nous rendons près du portail de l'ER où nous pouvons suivre l'intervention de l'extérieur.

9h27, les pompiers arrivent. Ils préparent le matériel anti-incendie et le fourgon d'évacuation des blessés.

Le problème de l'incendie est vite réglé, il ne demande qu'une quantité limitée d'eau apportée par le camion des pompiers.

En cas de feu plus sévère, il faudrait un camion pompe pour se fournir en eau dans une réserve à proximité.

Les pompiers préparent une coquille d'évacuation pour évacuer le blessé, il faut prévoir de l'emballer au cas où il y aurait une pollution par des radio-éléments.

Ils sont guidés par l'équipe locale d'intervention (ELI), interne à la centrale,

en sur-tenues blanches. Les pompiers sont équipés de matériel respiratoire.

L'opération est assez longue car il faut accéder au lieu de l'accident par les escaliers ; il est hors de question d'utiliser l'ascenseur qui pourrait ne pas fonctionner dans ces circonstances.

10h04, le blessé est descendu au niveau du portail. Une inspection minutieuse du corps et des vêtements est faite pour détecter une éventuelle pollution par des éléments radio-actifs.

Une partie du film de protection est découpé car il est présumé avoir été pollué.

Le personnel qui a participé à l'opération passe par un portique de détection.

Alors que les intervenants de l'ELI abandonnent leurs sur-tenues qui seront traités dans un circuit approprié, les pompiers sortent avec la tenue dans laquelle ils ont fait l'exercice. Ils ont été contrôlés et assurés comme non-contaminés. Dans le cas contraire, il leur faudrait abandonner la tenue sur place et enfiler d'autres vêtements pour rentrer.

10h44, le blessé est embarqué dans le fourgon, l'hôpital est averti du fait que le blessé pourrait avoir été contaminé et qu'il sera nécessaire de prendre des précautions. L'exercice est considéré comme terminé.

Rendez-vous est donné pour 11h15 pour une séance de débriefing.

Le débriefing : tout le monde se retrouve dans un hangar à camion. Les intervenants s'expriment à tour de rôle. M Couty, directeur de la centrale, demande comment s'est passé l'entrée sur le site pour les pompiers. Ceux-ci sont arrivés par l'entrée principale car ils n'ont pas été dirigés vers l'entrée de secours. S'ensuit un échange sur la compréhension mutuelle des consignes entre pompiers et équipe interne. Il y a une différence de culture de l'accident de part et d'autre : les pompiers sont plutôt préoccupés par les problèmes d'intoxication par les gaz issus de l'incendie en milieu confiné (aucune évacuation des gaz n'est possible car cela pourrait entraîner aussi une pollution radioactive dans l'environnement), le personnel ELI est de façon évidente plus sensible aux problèmes liés à la radio-activité. Il en ressort que la communication entre les différents intervenants est jugée bonne mais demande à être affinée.



## Stefan ha Lynda Ropars



### Stefan a zo tri bloaz ha tregont ha Lynda eizh vloaz warn-ugent. En em gavet int er vro warlene, e miz Eost 2013.

**Stefan :** D'ac'h ar vro on. Ma zud a zo deus ar Menez Are ivez, va zad deus an Dre ha va mamm deus Kommanna, met ganet on bet e Kanada. Bevet o deus ma zud c'hwezek vloaz du-se. E-pad ar c'hwezek vloaz ez eus bet ganet tri bugel. Ganet du-se ha distroet er vro pa oan 7 vloaz. Goude bezañ bet studier e Brest hag e meur a lec'h, em boa c'hoant bevañ war ar maez hag ar Menez Are oa ar plas gwellañ. Setu, gant an hini bihan, aze, ez an e saozneg : ar pouez-mouezh a zo chomet ganin ha ar geriaoueg a deu tamm ha tamm en dro. E skol Diwan Kommanna oan met ni oa o chom e Gwigrann : ma zud o doa prenet un ti eno en ur zistreiñ deus ar C'hanada.

*Stefan (33ans) est né au Canada ; il a 7 ans lorsque ses parents, originaires de Guiclan et Commana, décident de rentrer au pays. Il a suivi la filière DIWAN, mais il est resté attaché à l'anglais et c'est dans cette langue qu'il parle à son petit garçon. C'est à la campagne qu'il voulait vivre et plus particulièrement dans les Monts d'Arrée*

**Lynda :** Me n'on ket deus ar vro tamm ebet. Ganet on bet e bro Ch'ti e kichen Lille, e Hénin-Beaumont. Bevet 'm eus war vord an aod e Boulogne-sur-Mer. Emgavet on e Breizh pa oan trizek vloaz, pa oan er skolaj. Ma zud o doa choazet dont da vevañ e Konk-Kerne ha war-lerc'h e Kemper. Bremañ emaint o chom e Felger. Bet oant bet o vakañsiñ e Breizh hag ar wech gentañ e oa bet piket o c'halon gant Breizh, an endro, ar sevenadur... Souezhus-tre eo Breizh evit an dud a deu deus an diavaez. An dud a zo o chom amañ ne welont ket ken pegent pinvidik eo ar vro. Met e Breizh n'eo ken aes a se en emgavout gant an dud er penn kentañ : kemer a ra amzer, ret eo anavezout mat an dud. Pa vez krouet liammoù e chomont kreñv da c'houde. Me oa entanet gant ar festoù-noz ; diouzhtu 'm oa graet ur staj dañs pa oan deuet e Breizh. Er skolaj on bet e Konk-Kerne, war lerc'h e Kemper ha da c'houde e Roazhon evit echuiñ va studioù war ar sonerezh hag an italianeg. Tri vloaz 'zo 'm eus desket brezhoneg gant Skol-an-Emsav e Roazhon. Abaoe pell em boa c'hoant da ganañ kan-ha-diskan met n'eo ket aes kemer c'hwec'h miz a-bezh evit ober ur staj hir. Met efedus tre eo hag entanus : evidon eo ar mare bravañ 'm eus bevet em buhez,

plijadur bemdez o teskiñ, deskiñ kement e ken nebeut a amzer ne c'hoarvez ket alies er vuhez. Chomet 'zo darempredoù kreñv etrezomp.

*Lynda (28 ans) est originaire du Nord de la France. Ses parents sont venus en vacances en Bretagne et ont été séduits par ses paysages, sa culture... Ils ont donc choisi de s'installer à Concarneau. A Rennes, elle a suivi des études de musique et d'italien. Elle a appris le breton, il y a 3 ans, dans le cadre d'une formation intensive de 6 mois : c'est pour elle une période inoubliable.*

**Stefan :** Me zo muzisian ivez. Kroget 'm oa er C'hanada. Gant ma zud oan bet lakaet da zañsal e kelc'h Sizun gant Laboused ar Menez. Tamm ha tamm on emgavet da seniñ er festoù-noz ; kroget 'm oa gant Karma ha Breizh Brothers, e pad pemzek vloaz. Kanan 'm eus bet graet gant va breur ivez pa oan bihan ha gounezet priz ar C'hastell-Nevez evit ar re yaouank.

'M eus ket graet studioù war ar sonerezh tamm ebet, war ar geologiezh on bet war lerc'h ar bacho e Brest. Klok kenañ eo ar programm a vez kinniget ganto : studiet e vez an douar ha foñs ar mor ivez peogwir emañ an IFREMER eno. Betek an aotreegezh on bet ha mat war lerc'h : 'm oa ket c'hoant labourat war an dra-se, deskiñ kentoc'h. O chom edomp e kreiz-kêr Brest ha n'em en welemp ket sevel ur familh e kêr. Dav oa deomp bevañ war ar maez. Tremen a raemp dre Sant-Riwal alies en ur weladenniñ ar vro. Mat, brav eo an natur Sant-Riwal. Tristik eo deuet da vezañ bro Leon, n'ez eus ket ken kleuzioù na gwez. E bro Felger, lec'h m'emañ tud Lynda o chom, ez eus gwez brav ha bras c'hoazh er parkeier ha memes e kêr.

*Stefan est musicien lui aussi. Il a été encouragé depuis toujours par ses parents à faire de la danse et de la musique bretonnes. Il a chanté en Kan-ha-diskan avec son frère et a fait partie, pendant une quinzaine d'années de fameux groupes de festoù-noz comme Karma ou les Breizh Brothers. Il a fait des études de géologie à Brest. Cependant, il n'imaginait pas pouvoir vivre et élever une famille en ville, mais au contraire au milieu d'une nature préservée comme celle que l'on trouve à Saint-Rivoal.*

**Lynda :** Souezhet eo ma zud o welet ac'hanomp o vevan amañ. Bevet o deus e kêr, n'int ket tud diwar ar maez tamm-ebet. C'hoant o deus bezañ tost deus ar gourmarc'hadoù hag ar staliou.

Deuet eo din en ur lenn levrioù Pierre Rabhi. Pa m'eus lennet «Sobriété heureuse», 'm eus soñjet : «Mod-se 'm eus c'hoant da vevañ, tamm ha tamm klask bezañ emren e keñver ar boued...» Evit c'hoazh ne deuomp ket da benn da vevañ e mod-se penn-da-benn.

Va zud a zo o cheñch menoz tamm ha tamm

ivez : memestra eo diaes lakaat anezho da ober gant ar privezioù-sec'h !

*Les choix de Lynda ont été inspirés par le livre de Pierre Rabhi « La sobriété heureuse ». Elle espère pouvoir se rapprocher d'un mode de vie le plus autonome possible . Ses parents ont du mal à les comprendre, eux qui ne peuvent pas vivre loin de la ville et de ses magasins. Ils évoluent, mais restent très réservés quant à l'utilisation de toilettes sèches, par exemple !*

**Stefan :** Dimezet oamp warlene e Sant Riwal, hag evit an dra-se, hon doa savet un ti evit ar privezioù sec'h, er-maez, ul loch a zo bet savet ha chomet eo abaoe... Hag ar friko a oa e Gwaremmi. En ur park oa bet savet peb tra, staliet ur plañchod evit ar fest-noz. Peb hini en doa degaset ur predig bihan, ha peadra da zebriñ... Iskis oa ar menoz evit ar re gozh met ar mignoned o deus kavet an dra-se dreist. Ar re-gozh, hag a zo boaz, a oa o c'hortoz iliz, ti-kêr, mont e-barzh ur sal gant ur friko graet dezho, servijet an asiedoù...

*Lynda et Stefan se sont mariés à Saint Rivoal l'an dernier. La noce a eu lieu dans un champ à Gwaremmi, et chacun devait apporter un plat, ce qui n'a pas manqué de surprendre certains invités !*

**Annaig :** N'eo ket re bell memestra evit ho labour ? Betek pelec'h ez eoc'h ?

**Stefan :** Met e-kreiz 'maomp ! Tri c'hard eur hent bewech. D'an nebeutañ, peogwir ar violoñs, ne c'hellan ket ober gant ur skol hepken, hag, me 'm eus da vont en ur skol bemdez, Speied, Brieg, Brest, Plouescat, Plougerne ha Kastell Paol.

Plougerne, ouzhpenn un eurvezh da vont betek du-se, met bon, 'n eus nemet an hent hag a zo ur gudenn. Mod-all ' plijadur 'm eus da vont. Dre ma ne vlenian ket er mareoù leun, peogwir, me, e fin an devezh e ran, setu, pa yan, eo e penn kentañ, goude lein, hag echuiñ a ran e penn kentañ an nozvezh, setu, n'eus oto ebet war an hent...

**Herve :** Priz an esañs, da c'houde... Di-frejet out memestra ?

**Stefan :** Nann, ar skolioù, ne c'hellont ket ober kement-se. Beñ, bremañ omp staliet 'ba Sant Riwall, ha klask a raimp, a vloaz da vloaz, da gavout traoù tostoc'h. Met bez eus traoù giz skolioù Sizun, Landerne, se zo kemeret gant ar greizenn «Centre breton d'art populaire»...

**Lynda :** Evidomp-ni e oa aesoc'h c'hoazh : da gentañ al lec'h evit bevañ, ha war lerc'h ober tamm ha tamm evit kavout labour tostoc'h.

**Stefan :** E Brasparzh ez eus ivez kentelioù sonerezh met evit c'hoazh n'eus ket plas... be 'z eus dija kentelioù violoñs eno. Lynda a zo muioc'h war bro Montroulez.

*Stefan enseigne le violon dans différentes écoles de musique et il doit donc beaucoup se déplacer. Cela ne lui*

*pèse pas trop et pour le moment, il n'a pas le choix. Il n'y a pas de possibilités dans les environs, à Sizun, Brasparts ou Landerneau. Mais très certainement, les choses s'arrangeront peu à peu.*

**Lynda :** Me a ra kentelioù brezhoneg gant KLT a leun amzer. An hini bihan a vez diwallet e Sizun. Kroget 'm eus da ganan kan-ha-diskan gant Katell Cloarec. N'eo ket aes kaout amzer gant ar familh, al labour, ar raktresoù.

**Stefan :** Savet hon eus bremañ ur strollad gant tri den : kaner, violoñs hag ur gitar boud ouzhpenn. O welet emaoamp ivez gant ur paotr a c'hoari taboulinoù evit ar raktresoù brasañ.

*Lynda enseigne le breton dans le cadre de l'association KLT, essentiellement dans la région de Morlaix. Elle travaille à temps plein et son petit est en nourrice à Sizun. Elle a commencé à chanter en Kan-ha-diskan avec Katell Kloareg et aussi dans un groupe de musique avec Stefan et d'autres musiciens.*

#### **Diwar-benn Sant-Riwal**

**Lynda :** Me 'mefe c'hoant labourat evit brezhoneg ar vro. Evit al levraoueg e ran abadennoù c'hoarioù evit ar re vihan. Liammoù a zo ivez gant ar skol. Emaon o soñjal aozañ un abadenñ TAP : kinnig levrioù d'ar vugale ha lakaat anezho da gaozeal. Lakaat anezho da implijout ar brezhoneg er maez deus ar skol. Savet hon eus gant KLT ur stummadur berr evit kerent bugale ar skolioù divyezhek : kalz a dud o deus lakaet o anv war dro Montroulez.

**Stefan :** Va mamm hag a zo kelenner e skol Diwan Montroulez a a bet souezhet o welet kerentoù ar vugale o tont de gaozeal ganti e brezhoneg, zoken ma n'eo nemet traoùigoù evit c'hoazh.

*Lynda est passionnée par le breton. Elle a mis en place à la bibliothèque des animations en breton pour les petits. Elle pourrait intervenir dans le cadre des TAP en proposant des séances de lecture en breton. Il est important en effet de faire vivre le breton en dehors de l'école. Elle évoque les formations courtes organisées par KLT, à destination des parents d'élèves des écoles bilingues ou DIWAN. Pour Stefan, dont la maman est institutrice à l'école DIWAN de Morlaix, il y a une réelle demande de la part des parents.*

*Propos recueillis par AQ et HQ*

## ASSOCIATION KROAZ HENT

### Une année 2014 bien remplie !

**A l'image des années précédentes, Kroazhent est toujours aussi impliquée dans le paysage culturel local. Elle répond ainsi à ses objectifs qui sont de contribuer à l'animation de la commune dans un esprit d'éducation populaire et de favoriser les échanges intergénérationnels.**

Ce sont en tout plus de 130 personnes qui ont participé aux différents ateliers proposés : Apéro livres, Biodanza, stage de chant, Eveil musical et corporel, Jardin partagé, Musique (guitare et accordéon), Théâtre, Yoga.

Près de 450 personnes se sont également déplacées pour assister aux animations proposées :

- le Printemps des Poètes, à l'initiative de l'APE;
- le pique nique musical lors de la fête de la musique;
- les concerts à l'église avec Sarrazine, Cordes au vent, Keepwhy (dans le cadre du marché de producteurs de Bro an Are) et Major Swing, qui sont revenus cette année;
- les représentations théâtrales : troupes La Marmite (Portsall) et la Belle Equipe

La volonté de Kroazhent est de poursuivre le partenariat initié cette année avec d'autres associations locales. Dans le même esprit, elle favorise, dès que possible, les liens avec les producteurs locaux.

Cette année 2014 a été marquée par l'organisation du 1er fest noz de soutien à l'association qui a fait danser, le 30 août dernier, plus de 130 personnes. Cet événement aura été un temps fort de Kroazhent réunissant chanteurs, sonneurs, bénévoles, petits et grands, d'ici et d'ailleurs, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Expérience humainement très riche !

Les activités ont repris depuis la rentrée. Exception faite du yoga, qui est complet, il est possible de s'inscrire pour toutes les autres activités par mail : kroazhent@laposte.net, par courrier à la mairie, ou par téléphone au 02 98 81 84 51 ou 02 98 81 47 47.

Le montant de l'adhésion reste inchangé : 5€ individuel, 10 € famille. Il n'est pas nécessaire de participer aux activités pour adhérer ! Tout soutien sera le bienvenu !



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



### Very happy APE

**L'association des parents d'élèves (APE) regroupe actuellement 28 familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de Saint Rivoal.**

L'association participe à la vie de l'établissement scolaire en finançant diverses projets pédagogiques (théâtre, piscine, sorties, etc.). Elle défend les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves et informe les familles sur la vie scolaire de leur enfant.

Depuis quelques années, elle organise également le transport scolaire et, depuis trois ans, en finance une partie : environ 2000 € par an.

Pour pouvoir financer toutes ces activités, l'APE organise différentes manifestations : la fête du far (kig ha fars et animations) en septembre et un fest noz au printemps. Elle participe aussi à l'organisation de différents événements tout au long de l'année : marché de producteurs de Bro An Are (août), buvette à la fête de la pomme (octobre).

#### La fête du far en quelques chiffres :

Pour préparer le repas du kig ha fars, l'APE utilise :

50 kg de pomme de terre	6 navets
25 carottes	1 branche de céleri
15 oignons	72 œufs
15 choux frisés	7 pains
7 poireaux	30 kg de pomme
7 échalotes	Etc.

Tout ça pour régaler 250 convives.

C'est aussi à chaque fois l'occasion de partager des moments de convivialité : concert, spectacle, jeux, loterie aux plantes, panier garni, friperie, concours de far, buvette, café, gâteaux, etc. Les enfants ont également participé à la fête en vendant leurs jouets.

L'APE tient à remercier tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette fête. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir nous aider l'année prochaine. Bonne humeur garantie !

## ASSOCIATION FLAP HA LENN

---

### Bavardage et lecture

**Tout un programme pour notre bibliothèque municipale où on ne se contente pas d'emprunter livres et CD !**

Créée en novembre 2012, l'association FLAP HA LENN succède à KROAZHENT pour la gestion de la bibliothèque que le conseil municipal lui a confiée par délibération en février 2013. Une équipe de 9 bénévoles anime un projet qui vise à faire de notre bibliothèque communale un lieu de vie, de rencontre et de convivialité. En cela, nous sommes soutenus et accompagnés par la Bibliothèque Départementale du Finistère et nous nous intégrons dans le réseau des 222 bibliothèques du département (sans compter celles à venir !!) et nous sommes grandement aidés par le partenariat noué avec TY RAM (relais assistant maternel) et l'Espace de vie sociale du YEUN ELEZ.

Répondre au mieux aux besoins des habitants de la commune, tel est notre vœu. C'est ainsi que peu à peu une offre d'animation s'est structurée pour différentes classes d'âge : nos anciens qui, deux jeudis après-midi par mois, peuvent se retrouver au « Café-jeux » pour des parties de dominos, de scrabble et autres si envie... nos petits lecteurs qui mensuellement, le samedi matin, découvrent une nouvelle « Malle à histoires », animée par Céline COULOIGNER de TY RAM et nouveauté en cette rentrée, celle d'une malle à histoires trimestrielle, à 2 voix et en 2 langues – le Breton bien entendu, avec Lynda ROPARS ! Nos petits bénéficient aussi d'une petite ludothèque « L'armoire à jeux », dotation de TY RAM renouvelée tous les trois mois. Un « Atelier jeux de société » a vu le jour en février, pour nos pré-ados qui se retrouvent, nombreux, un après-midi des petites vacances, autour des jeux proposés par Céline et aussi, depuis peu en breton par Lynda. Autant d'occasions pour petits et grands de fréquenter la bibliothèque. Nul besoin d'être adhérent pour bénéficier de ces animations, ouvertes gratuitement à tous !

Mais cet inventaire serait incomplet, si nous ne mentionnions le partenariat tissé avec notre école par « l'accueil des classes » organisé deux vendredis par mois. Des supports d'animation, telles des expositions ou des valises spécifiques de livres, sans oublier les Kamishibai - petit théâtre japonais que les enfants affectionnent particulièrement - sont choisis en concertation avec les enseignants, pour servir de socle à ces temps d'accueil, qui se font désormais aussi en breton grâce à Karine OLLIVIER.



Nous ouvrons également les portes de la bibliothèque aux artistes locaux (peintre, photographe...) pour des expositions de leurs travaux.

Et, pour parler chiffres... En 2013, 105 usagers - hors école - (dont 70% de notre commune) ont adhéré à notre bibliothèque qui a totalisé 1570 visiteurs et géré 1703 prêts de livres et CD, parmi les 2100 ouvrages et la centaine de CD à disposition. Les inscriptions ou ré-inscriptions se feront en janvier 2015 : avis aux amateurs !

## ASSOCIATION FEST-NOZ AR C'HARTER

---

### Apprentissage du breton

**Cours de breton et fest-noz de quartier font bon ménage à Saint Rivoal. C'est en effet la même association « Fest-noz ar C'harter » qui gère désormais ces 2 activités .**

Le cours de breton existe depuis 1995, mais le nombre de participants augmente et il devient nécessaire de structurer son organisation.

Les cours, assurés par Annaig Quéré, ont lieu à la bibliothèque le mercredi, de 18h30 à 19h30 pour les « débutants » et « faux-débutants » et de 19h30 à 20h30 pour les autres, ceux qui veulent converser ou... simplement écouter !

Et, c'est gratuit , bien sûr.



## ÉCOMUSÉE DES MONTS D'ARRÉE

### Enquête sur le jardin

**L'écomusée des monts d'Arrée, dans le cadre de la mise en place d'un jardin à caractère social, souhaite définir, de la manière la plus objective possible, le jardin type de son territoire.**

La première étape de cette démarche consiste à enquêter auprès des jardiniers du secteur pour savoir précisément de quoi est composé leur jardin.

Votre participation à l'enquête que nous lançons nous permettra à coup sûr d'approcher, voire d'atteindre les objectifs suivants :

- Faire de ce jardin une photographie du « potager type des monts d'Arrée » à la fois dans sa composition (les espèces et les variétés les plus représentatives et donc les plus adaptées) et dans ses dimensions (chaque espèce sera cultivée sur une surface équivalente au retour de l'enquête).
- Recueillir des éléments qui permettront à ceux qui le désirent de saisir de nouvelles données partagées et renouvelées sur la pratique du jardinage, sur ce secteur géographique.

- Permettre aux nouveaux arrivants sur notre territoire de faciliter leurs débuts de jardinage par des choix de variétés adaptées à nos sols et à notre climat, pour optimiser leurs résultats.

Le temps consacré à la conduite de ce jardin est limité à 30 minutes par jour. En effet, cette durée permet de rendre accessible le jardinage au plus grand nombre. Par conséquent, les espèces cultivées seront celles qui arriveront en tête dans l'enquête.

A ce jour, nous avons récupéré une cinquantaine d'enquêtes sur quelques communes du secteur; Saint Rivoal en fait partie (de nombreux habitants ayant déjà répondu). Plus nous serons nombreux, plus cela sera représentatif. Aussi, n'hésitez pas à remplir l'enquête en contactant l'Écomusée.

Nous avons synthétisé les résultats des premiers retours, ils sont intéressants. Via le prochain bulletin, nous vous les présenterons après avoir saisi vos retours.

Merci beaucoup à ceux qui ont participé ou qui participeront !

## La maison Boucher



### Découvrez une maison atypique du bourg de Saint-Rivoal : la maison Boucher.

La maison Boucher a été construite en 1951 (permis de construire, novembre 1950), dans le cadre de la loi Loucheur (13 juillet 1928), concernant les «HBM» (Habitations à bon marché), ancêtre des HLM.

Les pierres proviennent d'une carrière située à Lestremelard, en Saint-Cadou. Ce sont des moellons de forme polygonale. Elles sont très différentes de celles que l'on utilisait traditionnellement à Saint Rivoal qui sont surtout du schiste mêlé de grès et de quartzite, donnant des pierres plates peu épaisses. Elles ont été transportées, avec l'aide de Mr Boucher, dans le camion d'Olivier le Néen, transporteur bien connu à Saint-Rivoal à l'époque pour la livraison du traezh et des engrais pour l'agriculture. L'entrepreneur de maçonnerie était Jean Coulomnier de Sizun. Il n'y avait pas d'eau courante au moment de la construction. Elle est venue bien plus tard au bourg.

Près de la maison Boucher, sur la «place de foire» ainsi nommée depuis une décision municipale de 1962, un petit bâtiment en retrait abrite actuellement le transformateur électrique du bourg. Jusqu'aux années 1990, c'était l'abri de la bascule municipale (1937). Le premier transformateur du bourg, datant du début de l'électrification en 1938 était situé plus haut au bord de la route de Morlaix.

HQ (source : Maurice Boucher)

## Les plantes invasives

### Nous voulons, à travers ces quelques lignes, sensibiliser les gens à la question des plantes invasives qui peuvent nuire à la biodiversité présente sur notre territoire.

En effet, l'introduction, volontaire ou non, de nouvelles espèces, dans un milieu quel qu'il soit, peut perturber celui-ci au plus haut point; cela peut en effet aller jusqu'à faire disparaître la flore en place.

Le mode de multiplication de ces plantes peut tout aussi bien être végétatif que sexué. En conséquence, il faut faire très attention à la manière de les neutraliser. En effet, un simple fragment jeté peut engendrer la propagation de l'espèce.

C'est bien souvent depuis les jardins que ces plantes se propagent; leur faculté à quitter ces lieux est grande et leur capacité à migrer en font des espèces que l'on rencontre jusque dans les espaces naturels.

Donc lors de tout achat, veillez à respecter la consigne qui est de ne pas retenir ces espèces. Pour vous procurer la liste, vous pouvez consulter internet, quelques revues abordent le sujet, mais le plus simple est peut être de vous procurer à la mairie la brochure produite par le Parc naturel régional d'Armorique sur le sujet. A l'intérieur de celle-ci, figure la liste des espèces concernées (des photos permettent de les identifier facilement).



*Buddleja*



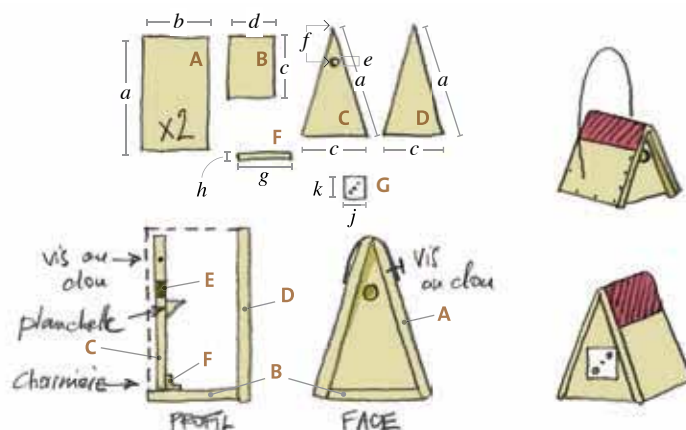
*Renouée  
du Japon*

# Construire un nichoir pour les passereaux

Comme de nombreuses espèces, les passereaux (mésanges, rouges-gorges familiers et autres sittelles torche-pot) sont en déclin du fait de la régression des habitats qui leurs sont propices, en particulier pour leur nidification : arbres à cavité, fissures dans les murs, arbres morts... La pose de nichoirs dans les jardins permet à ces espèces de se maintenir localement. Le besoin de logement est tel que tout nichoir posé est quasi systématiquement occupé ! Ces oiseaux représentent également un atout indispensable à l'équilibre de votre jardin.



Eléments	Mésanges : bleue, huppée, nonnette et noire	Mésange charbonnière, Gobe-mouche noir	Rougequeue à front blanc, Sittelle	Étourneau	Chouette chevêche	Pigeon colombin	Chouette hulotte	Désignation sur la figure
<b>Mur latéral (A)</b>	31	31	31	37	45	45	50	a
	18	18	18	21	23	23	32	b
<b>Plancher (B)</b>	17	17	17	19	22	22	30	c
	12,5	12,5	12,5	15	19	19	26	d
<b>Mur antérieur (C)</b>	17	17	17	19	22	22	30	c
<b>Mur postérieur (D)</b>	31	31	31	37	45	45	50	a
	17	17	17	19	22	22	30	c
<b>Trou de vol (E)</b>	2,7-2,8 rond	3,2-3,4 rond	4,5-3 ovale	4,5 rond	6,5-7 rond	8,5 rond	12 rond	e
	9	9	9	12,5	18	22	26	f
<b>Charnière à piano (F)</b>	15	15	15	17	20	20	28	g
	3	3	3	3	3	3	3	h
<b>Planchette de fixation (G)</b>	7	7	7	9	12	12	20	j
	7	7	7	9	12	12	20	k



## PLANS DE CONSTRUCTION :

Matériel (selon le type choisi) :

- Planche d'épicéa non rabotée (épaisseur : 2 cm)
  - Huile de lin
  - 70 à 90 cm de fil de fer galvanisé de 2 mm
  - 2 pitons à vis fermés
  - 28 à 55 clous ou vis à bois de 40 mm
  - 12 clous de 55 mm
  - 1 morceau de carton bitumé ou de tôle galvanisée de 22 X 10 à 35 X 20 (cm)
  - 15 à 20 clous pour fixer le carton bitumé
- Le trou de vol (entrée et sortie) est à percer en oblique vers le haut.

## ENTRETIEN :

Le nichoir devra être vérifié et nettoyé une fois par an. L'ancien nid doit être enlevé pour des raisons sanitaires.

## CONSEILS :

Eviter de regarder dans le nichoir pendant la période de couvain (début mai à fin juillet), car le couple peut revenir tous les ans dans le même nid si celui-ci lui convient. Si vous trouvez un petit hors du nid, placez-le simplement sur une branche haute à l'abri des prédateurs. Si vous ne l'éloignez pas du nid, les parents pourront continuer à s'en occuper.

**Vous pouvez retrouver ces informations et bien d'autres encore dans le guide «Accueillir la biodiversité dans son jardin» édité par le Parc d'Armorique et disponible en Mairie.**



## Janvier

**Vendredi 9 janvier**

### Accueil classe Hélène

Lecture bilingue par Karine OLLIVIER  
14 h à 15 h - Bibliothèque

**Samedi 10 janvier**

### Réunion d'information Biodanza

Début des cours prévu le 24 mars, en fonction du nombre d'inscription  
à 15 h - salle polyvalente

**Jeudi 15 janvier**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Vendredi 16 janvier**

### Voeux de la municipalité

à 18h30 - salle polyvalente

**Vendredi 16 janvier**

### Apéro-livres

En soirée - au café-épicerie de Botmeur

**Samedi 17 janvier**

### Malle à histoires pour les petits

Sur le thème « Meunier tu dors » où il sera question de blé, de farine et de galette !

Animation Céline COULOIGNER  
à 10 h 30 - Bibliothèque

**Vendredi 23 janvier**

### Accueil classe Olier

Lecture bilingue par Karine  
14 h à 15 h - Bibliothèque

**Samedi 24 janvier**

### Assemblée Générale association Kroazhent

Suivie d'un temps convivial autour d'une soupe, puis pain pâté, fromage  
à 19 h - salle polyvalente

**Jeudi 29 janvier**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Samedi 31 janvier**

### Lectures de textes pour choisir la prochaine pièce jouée par la troupe de «La belle équipe»

Les personnes intéressées pour la rejoindre sont les bienvenues.  
à 12 h 30 - salle polyvalente

## Février

**Vendredi 6 février**

### Accueil classe Hélène

Lecture bilingue par Karine  
14 h à 15 h - Bibliothèque

**Samedi 7 février**

### Malle à histoires pour les petits

Animation Céline COULOIGNER et Lynda ROPARS.  
à 10 h 30 - Bibliothèque

**Mardi 10 février**

### Atelier jeux de société Prédos

Animation Céline, Karine et Lynda  
à 14 h 30 - bibliothèque

**Jeudi 12 février**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Jeudi 26 février**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Vendredi 27 février**

### Accueil classe Olier

Lecture bilingue par Karine  
14 h à 15 h - Bibliothèque

## Mars

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars**

### Stage de Chant animé par Brigitte Kloareg

de 9 h à 17 h - salle polyvalente  
30 €

**Vendredi 6 mars**

### Vernissage exposition des peintures de Valérie CAP

Pour découvrir et apprécier une artiste de St Rivoal.  
à 18 h 30 - bibliothèque

**Jeudi 12 mars**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Vendredi 13 mars**

### Accueil classe Hélène

Lecture bilingue par Karine  
14 h à 15 h - Bibliothèque

**Samedi 14 mars**

### Malle à histoires pour les petits

Animation Céline COULOIGNER  
à 10 h 30 - Bibliothèque  
(à confirmer)

**Dimanche 15 mars**

### Claude Couamme et musiciens

Chants de la guerre 14-18  
après-midi - salle polyvalente  
entrée : 8 €

**Vendredi 20 ou samedi 21 mars**

### Soirée Cape à contes - Soupe

Animation Karine et équipe des bénévoles avec Céline COULOIGNER.  
Salle polyvalente  
(à confirmer - horaire à préciser)

**Mercredi 25 mars**

### Café Paphé du mercredi

Animation Céline COULOIGNER pour un moment de convivialité autour d'un café ou d'un thé, pour échanger, s'échanger des bons plans, des recettes.....  
à partir de 9 h et jusqu'à 11 h - Bibliothèque

**Jeudi 26 mars**

### Café - Jeux de société

Dominos - Scrabble et goûter pour tous  
à 14 h 30 - Bibliothèque

**Vendredi 27 mars**

### Accueil classe Olier

Lecture bilingue par Karine  
14 à 15 h - Bibliothèque

## Avril

### Assemblée Générale association Leur ar C'horneg

### Fest Noz de l'APE

## Mai

**Dimanche 31 mai**

### Spectacle musique et conte «Le Serpent d'Etoiles»

Par Jean Pierre Jolivet ; textes de Jean Giono  
après-midi - Salle polyvalente  
entrée : au chapeau

## INFOS & N° PRATIQUES

### SERVICES MUNICIPAUX

#### Mairie :

Tél : 02-98-81-40-54  
Fax : 02-98-81-42-73  
Mail : mairie

#### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
10h - 12h ; 14h - 17h

#### Bibliothèque :

Tél : 02-98-81-45-88  
courriel : bibliosaintrivoal@orange.fr

#### Horaires d'ouverture :

- Le mercredi : 16h30 - 18h
- Le vendredi : 16h30 - 18h
- Le samedi : 10h30 - 12h

#### Gîte communal :

Tél : 02-98-81-40-54  
ou 06-04-02-45-26

### COMMERCES

#### Auberge du Menez :

Tél : 02-98-81-45-63  
Fermeture les lundi et mardi

#### Terres d'Arrée Bro An Are (épicerie paysanne) :

Tél : 02-98-81-49-10  
Mail : broanare29@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30-19h  
Vendredi : 15h-19h

#### Commerces ambulants :

Poissonnerie : mardi matin

### CULTURE :

#### Maison Cornec :

Tél : 02-98-68-87-76

### SERVICES EXTRAMUNICIPAU

#### Communauté de communes du Yeun Elez

12, route de Plonévez du Faou,  
29530 LOQUEFFRET  
Tél. : 02.98.26.43.99  
Fax : 02.98.26.44.58  
Mail : cc.yeun.elez@wanadoo.fr

#### A.D.M.R. :

Rue Saint Michel, Brasparts  
Tél : 02-98-81-46-38

#### Épicerie sociale :

21 rue de Garsmaria, Pleyben  
Permanence le jeudi de 9h30 à  
12h

#### SIVOM de La Région de Pleyben

ZA Dreverz, Rue Maurice de  
Tresguidy, Pleyben  
Tél : 02-98-26-74-83  
Mail : sivom.pleyben@wanadoo.fr

#### Déchèterie de Kozkéroù :

Tél : 02-98-26-67-53

#### Horaires d'ouverture

Lundi	9 h 20 - 12 h	13 h 45 - 18 h
Mardi Mercredi Jeudi	13 h 45 - 18 h	
Vendredi Samedi	9 h 20 - 12 h	13 h 45 - 18 h
Dimanche	Fermé	

#### Office de tourisme DU YEUN ELEZ et bureau de poste

Place des Monts d'Arrée,  
BRASPARTS  
Tél / Fax : 02.98.81.47.06  
Mail : otyeun.elez@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture de l'office de tourisme :

du mardi au vendredi : 9h - 17h30  
samedi : 9h - 12h30/14h - 17h30

#### Horaires d'ouverture du bureau de poste :

du mardi au vendredi : 09h00-  
12h00 / 14h00-16h00  
Samedi : 09h00-12h00

### NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE :

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112  
numéro de téléphone unique  
pour les appels d'urgence dans  
l'Union européenne.

*Ces numéros d'urgence sont  
gratuits et peuvent être  
composés à partir d'un téléphone  
fixe ou portable, même bloqué ou  
sans crédit. Depuis un téléphone  
portable, si le réseau est saturé,  
privilégier le 112.*

Pharmacie de garde : 3237  
(0,34 € TTC/min)

## KELOÙ AN TI KÊR

**Directeur de publication :** Yves-Claude Guillou

**Rédaction :** Hervé Quéré, Annaig Quéré, Laurent Rannou, Michel Le Signor, Yves-Claude Guillou, Jean-Yves Jacq, Mickaël Toullec

**Coordination :** Mickaël Toullec

**Mise en page :** Katell Guillou

**Photos :** Frédéric Castel, Hervé Quéré, Michel Le Signor, Mickaël Toullec, Laurent Rannou, APE, Flap ha Lenn, BRUDED

**Illustration couverture :** Patrick Hervé

